



ASSEMBLEE GENERALE PROCÈS-VERBAL

Sous la présidence de Geoffroy BOUIGUE.

L'Assemblée générale s'est tenue le vendredi 20 décembre 2024 à 10h00 au siège du CDTE 31. Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs n'ayant pas été atteint lors de la première Assemblée générale du 13 décembre, la seconde Assemblée générale a eu lieu le 20 décembre sans obligation de quorum. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du «CDTE 31» pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure courrier sécurisée.

L'ordre du jour comportait les points suivants dont les 2 premiers ont fait l'objet d'un vote :

- I / Rapport moral
- II/ Rapport financier / budget prévisionnel
- III/ Vie du CDTE 31
- IV/ Les actions à venir
- V/ Questions

Les documents afférents étaient consultables sur le site du «CDE31» <https://cde-31.ffe.com/> onglet CDTE 31.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	70	165
Nombre de votants	14	51

Résolutions votes :

Vote n°1 – J'approuve le bilan financier 2024

	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	42	82,35%
Non	7	13,73%

Blanc	2	3,92%
-------	---	-------

Vote n°2 – J’approuve le bilan moral 2024

	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	43	84,31%
Non	7	13,73%
Blanc	1	1,96%

Vote n°3 – J’approuve le prévisionnel financier 2025

	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	27	52,94%
Non	8	15,69%
Blanc	1	1,96%
Nul	15	29,41%

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale sont donc adoptées.

La séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Fait à ST-BERTRAND DE COMMINGES
Le 20 décembre 2024,

Commission de surveillance



Geoffroy BOUIGUE
Président du CDTE 31

